

# Document d'aide à la préparation d'une Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)

Inspection de  
l'Éducation Nationale  
ASH Haute Savoie

## **Préparer l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS): Rédaction d'un bilan par l'AESH.**

Référence : circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017 (BO [n° 18 du 4 mai 2017](#)) relative aux Missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap

« Les personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap contribuent à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) et participent aux réunions des équipes de suivi de la scolarisation .... »

La participation de l'accompagnant à l'ESS est essentielle. Son retour contribue à un croisement des regards sur la scolarisation de l'élève. Il est souhaitable de préparer son intervention. Ce support peut s'utiliser de plusieurs manières :

- L'accompagnant peut le compléter en amont avec l'équipe enseignante.
- Il peut le compléter seul et le transmettre en amont à l'équipe enseignante et à l'enseignant référent s'il le juge nécessaire.
- Il peut l'utiliser au long cours comme support de réflexion personnelle et professionnelle.
- Dans le cas où il est absent (maladie ou autre activité professionnelle), il peut le transmettre en amont à l'équipe enseignante et à l'enseignant référent.

C'est un document interne à l'établissement scolaire qui ne doit pas être communiqué. Sa forme est importante : un document clair, construit, complet et soigné, un vocabulaire précis, une syntaxe simple et correcte, des remarques argumentées s'appuyant sur des éléments observables.

### Quelques conseils

#### ➤ **Toujours préférer les éléments factuels aux généralités**

A cette fin, l'utilisation **d'un cahier de bord (ou cahier d'observations)** est souhaitable pour transcrire régulièrement des faits marquants de votre accompagnement.

**Ex.** « Le mois dernier, j'ai dû quitter la classe avec l'autorisation de l'enseignant pour l'apaiser à trois reprises, le mois précédent à cinq reprises » est bien préférable à « Il est toujours aussi agité »,

**Ex.** « Il a terminé la moitié des exercices le mois dernier » est préférable à « il termine rarement son travail »

#### ➤ **Pour les grandes missions rester aussi sur des éléments concrets**

**Ex.** Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne : « je l'assiste dans l'installation de ses affaires sur le bureau le matin ».

**Ex.** Accompagnement dans l'accès aux activités d'apprentissage : « je répète les consignes sans les reformuler » (ou l'inverse évidemment selon ce que vous demande l'enseignant)

**Ex.** Accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle : « je l'accompagne lors de toutes les récréations mais je reste à distance »

**Ex.** Relations avec les partenaires : « J'ai rencontré l'ergothérapeute 1/2h le mois dernier dans l'établissement »

#### ➤ **Pas d'appréciation sur les résultats scolaires**, c'est le travail de l'enseignant et il est important que les parents présents lors de l'ESS repèrent bien que votre mission s'arrête à l'accompagnement.

#### ➤ **Sur l'évolution de l'accompagnement** : souligner si l'élève progresse en terme **d'autonomie**, s'il a moins de besoins, voire plus du tout dans certains cas, s'il en a autant, s'il en a plus... Essayer de penser là aussi à quelques exemples concrets toujours beaucoup plus parlants.

#### ➤ Enfin toujours vous rappeler que vous partagez les informations communiquées pendant l'ESS dans **le cadre** de la confidentialité professionnelle et que toutes les indiscretions pourront être assimilées à une faute professionnelle.

<b>Nom de l'élève :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Classe :</b>	<b>Date de l'ESS :</b>
<b>Temps d'accompagnement effectif : .....heures/semaine</b>	

L'élève accepte-t-il facilement l'accompagnement?

Présence auprès de l'élève : continue, seulement en cas de besoin, sur demande de l'élève, partagée entre plusieurs élèves ?

**Se référer aux items du protocole d'accompagnement d'un élève en situation de handicap**

Aménagements mis en place

**Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne :**

**Accompagnement dans l'accès aux activités d'apprentissage :**

**Accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle :**

**Relations avec les partenaires extra-scolaires, personnels de soin ou autres :**

**Evolution de l'accompagnement.** A illustrer par des **exemples précis** dans la mesure du possible.

(**Positive**, le besoin d'accompagnement est moins important, l'élève rentre mieux dans les apprentissages, ou **problèmes persistants** à détailler).